

Renseignement sur des droits

Par phil74, le 24/06/2010 à 09:12

Bonjour,

je voudrais savoir quelles son mes chances d'avoir un prèt immobilier sachant que j'ai fait l'objet d'une radiation FICP, je n'ai plus aucun crédit, je suis pas imposable, mon amie ne possède aucun crédit et quelles sont les démarches à faire auprès de la banque de france pour avoir une réponse possitive? merci!

Par jeetendra, le 24/06/2010 à 09:27

Bonjour, c'est à votre banquier qu'il faut vous adressez pour savoir si vous pouvez prétendre à l'obtention d'un pret immobilier, cordialement.